

La poisse frappe la Mairie

Pas un mois sans qu'on apprenne que les travaux de grands équipements municipaux sont retardés, stoppés, rafistolés ! On a d'abord eu la surprise, concernant le projet de reconstruction du théâtre, de découvrir au terme de la procédure d'appel d'offres que le terrain ne permettait pas la réalisation du parking souterrain... "découverte" qui a conduit à l'abandon pur et simple du parking et au report du démarrage des travaux du théâtre, dont la réalisation a depuis été transférée au Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris.

Puis c'est au tour du complexe sportif du quartier La Fontaine. D'abord ce sont les majestueuses toitures qui se sont montrées défaillantes, imposant l'arrêt du chantier durant plus d'une année. Aujourd'hui, ce sont les revêtements de sol qui, avant même leur mise en service, se craquèlent rendant impossible une livraison rapide de cet équipement.

Malchance encore, c'est le groupe scolaire Dunoyer-de-Ségonzac, en reconstruction, qui a pris une année de retard et ne serait mis en service qu'en septembre 2019. Quant à la remise en état de la piscine Lionel-Terray, promise pour quelques semaines après l'incendie de la fin de l'année dernière, ce n'est au mieux qu'en septembre prochain qu'elle sera achevée. Une chance que les fuites du nouveau centre nautique Pajeaud ne soient pas trop importantes !

Certes, il n'est pas rare qu'un chantier complexe connaisse des déboires. Mais un tel cumul dans le temps ne peut que soulever des questions que la malchance ne suffit pas seule à expliquer. Dossiers mal préparés ? Mauvais choix dans les attributions des marchés ? Chantiers mal suivis ? Manque de moyens humains au sein des services municipaux ? Voilà les questions auxquelles le maire devrait chercher des réponses ou des solutions, plutôt que de geindre face à la funeste malédiction qui frapperait notre ville !



Catherine Cressot

Citoyens
à Antony

Stationnement rue de la Caspienne : quand vont-ils se mettre d'accord ?

Depuis des années le problème de stationnement automobile dans la rue de la Caspienne est l'objet d'intenses et multiples réflexions et propositions. De projet en projet, les riverains ne voient toujours rien venir et les initiateurs, la Ville, le bailleur Hauts-de-Bièvre-Habitat, le Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris, se renvoient la balle rendant l'autre responsable de cette indécision. Les riverains, locataires et propriétaires, qui subissent l'occupation intempestive des trottoirs envahis par les automobiles, en appellent à la responsabilité des décideurs publics qui au lieu de "passer la patate chaude" devraient enfin convenir d'un projet qui réponde aux préoccupations des habitants de ce quartier et le mettre en œuvre dans les meilleurs délais !



Gabrielle GUILLAUME



N°48

Agora

juin 2018

Editorial : l'amateurisme borné

Comment qualifier l'équipe municipale censée diriger les destinées de notre commune ? Elle-même revendique la qualité de sa « gestion ». Mais il s'agit là d'une gestion poussive, à la petite semaine. Les résultats financiers ne sont obtenus que par la vente des bijoux de famille (par ex. les terrains de l'IUFM) et par l'augmentation des tarifs des services. Incapable de mener à bien ses projets d'infrastructures sportives, éducatives ou culturelles, la majorité renonce désormais à mettre en œuvre une politique municipale affirmée, à défaut d'être ambitieuse ou imaginative, et se contente de « faire comme on a toujours fait ». Quel gâchis !

Pour Sénant, la République doit céder devant le marché !

À Antony on ne voit pas vraiment la Bièvre mais on a la rue de la Bièvre, le passage de la Bièvre, le parvis de la Bièvre, l'allée de la Bièvre, la rue des Hautes Bièvres, une partie du Parc des prés de la Bièvre ; on a aussi la rue de l'Abbaye et la rue du Clos de l'Abbaye ; on a une rue Lafontaine qui n'est pas dans le quartier La Fontaine ; on a des rues des Marguerites, des Iris, des Glycines, des Roses, des Pivoines, des Jasmins, des Pâquerettes, des Giroflées, des Anémones, des Mimosas, des Lilas... semées aux quatre vents ; on a des rues de Bretagne, de Normandie, de Provence, d'Ile-de-France ; on a des rues de la Tamise, de l'Adour, de l'Escaut, du Saint-Laurent et de la Garonne... Mais on n'a pas de rue, pas d'avenue ni de boulevard, pas de ruelle ni même d'impasse, encore moins de place qui porte le nom de la **République**. Même la devise "**Liberté, Egalité, Fraternité**" n'a pas droit de cité sur le fronton de l'Hôtel de Ville.

C'était donc l'occasion lors de la séance du Conseil municipal de combler cette lacune puisque la place centrale de la ville jusqu'alors dénommée Firmin-Gémier devait sur proposition du maire changer de nom, le théâtre éponyme disparu

depuis des années devant être reconstruit dans un autre quartier. Le maire proposait donc, "pour éviter les confusions", de nommer cet espace central, coeur de ville, "**Place du Marché**", juste à côté de... la rue du Marché ! Quelle imagination ! La minorité proposait alors "**Place de la République**". Le maire maintenait sa proposition la justifiant par le fait qu'aujourd'hui rien, selon lui, ne menaçait la République et donc qu'une telle nomination n'aurait aucun sens ! Pas de menace sur la République ? Alors même que quelques minutes plus tôt, le Conseil venait de dénommer le futur gymnase La Fontaine du nom du Colonel Arnaud-Beltrame ! Tenaces les élus minoritaires demandaient un vote à main levée, mais ils furent les seuls à voter pour la "**place de la République**", la majorité "Les Républicains", les biens mal nommés, et ses alliés votaient tous pour la "**place du Marché**".

Décidément, à Antony, la droite fait toujours la chasse à "**la Gueuse**" !

Bruno EDOUARD



Les chronobiologistes ont bon dos.

Le retour à la semaine des 4 jours dans les écoles va se faire à la rentrée 2018. Après des enquêtes auprès des parents et des enseignants, la décision a été prise par la mairie, c'est-à-dire de supprimer l'école le mercredi et donc les heures d'enseignement se feront sur 4 jours. Notons à ce propos que la mairie a effectué un simulacre de consultation des conseils d'écoles qui s'est déroulé jusque fin novembre 2017, alors que DÈS le 13 novembre le maire écrivait à la DASEN pour demander la mise en place de ce rythme.

L'organisation journalière de la semaine va changer, les élèves iront dorénavant à l'école à 8h30 (au lieu de 9 h). Pour beaucoup de parents, cette entrée plus matinale va leur permettre d'éviter la garderie et à la mairie de supprimer une grande partie des postes des personnels vacataires municipaux le matin. Gagnant/gagnant pour les décideurs, pas pour les enfants ou les personnels concernés. La matinée va être plus longue, 3h30 au lieu de 3h. On espère que la municipalité a pensé à une collation à la récréation du matin, car si on a oublié les discours des chronobiologistes, n'oublions pas les diététiciens, leur a-t-on demandé leur avis ? Les élèves peuvent avoir jusqu'à 4h30 de matinée avant le repas de midi.

La pause méridienne entre 12h et 13h45 va permettre de désengorger les cantines dont certaines avaient du mal à gérer le flux des élèves.

Avec cette organisation les enseignants auront plus de difficulté à organiser les APC (Aides Pédagogiques Complémentaires), car ils n'auront plus la période du matin avant 8h20, l'heure de midi va être trop juste, il ne reste plus que le soir. En conséquence les enseignants ne vont pas pouvoir assurer toutes les études. La mairie a toujours la solution d'engager des vacataires surveillants d'étude, certainement moins chers que les enseignants !

Le centre aéré du mercredi va se dérouler sur la journée continue, pour ne pas perturber le programme pédagogique, toujours pour « le bien de l'enfant ». Il n'y aura pas la possibilité d'aller chercher son enfant à 12h ou à 13h30 comme actuellement. Beaucoup de parents se sont organisés dans leur travail sur ces horaires. Ils devront maintenant s'adapter et on sait comment il est difficile de s'organiser dans la vie professionnelle.

Il est paradoxal que le représentant de la mairie, en se basant sur les thèses des chronobiologistes (Il serait bien de ne plus leur demander leur avis, on leur fait perdre leur temps) ait bien précisé dans un conseil d'école qu'il ne fallait pas casser le rythme de la semaine, en gardant la journée complète ! Étonnant d'entendre ce discours après avoir justement supprimé le mercredi scolarisé parce que les enfants étaient fatigués. On tourne en rond.

Certains évoquent le fait que la mairie pense décourager les parents de mettre leurs enfants à la garderie. Afin d'avoir la garde sur la demi-journée, les parents vont chercher des alternatives dans le privé pour le mercredi matin. La mairie a trouvé la solution pour alléger les effectifs des centres aérés et ainsi économiser de l'argent.

Et le prix : rien n'est clair, combien cela va-t-il coûter à la mairie ? Et aux parents ? Et aux vacataires ?



Fabien FEUILLADE



Coordonnées de notre élu Citoyens à Antony
feuillade@wanadoo.fr ou 06.78.03.35.37

Jean-Zay : Zone à Architecture Compacte

L'un des principaux prétextes utilisés par Patrick Devedjian et Jean-Yves Sénant pour démolir la résidence universitaire était son style architectural, qualifié de "stalinien", et son manque de lien avec le cœur de ville. A force de ténacité, au terme d'un quart de siècle, nos deux compères, avec la complicité des gouvernants successifs, ont réussi pour l'essentiel à éradiquer ce qu'ils appelaient un "chancre" ou un "kyste" qui hébergeait une population étudiante qui ne leur convenait pas. On allait voir ce qu'on allait voir ! Une fois rasée, s'élèverait un nouveau quartier... Immeubles à l'architecture harmonieuse, jardins paysagers, circulation pacifiée... Mais la première opération immobilière, sur une des parcelles libérées, en cours de réalisation par le groupe privé Icade, 277 logements et une résidence étudiante, est loin de convaincre des intentions affichées. Aux barres et vastes pelouses de l'ancienne résidence universitaire, le promoteur substitue des blocs de béton de plusieurs étages, entassés les uns à proximité des autres, imposant de fait, une proximité prégnante pour les futurs acquéreurs ou locataires. D'évidence, Jean-Yves Sénant préfère le style compact "Hong-kongais" au "Stalinien" !

JMF



Retrouvez-nous sur :
www.citoyensaantony.fr

La mairie perd la main sur l'aménagement de la ville !

Conséquence de la loi Notre du précédent gouvernement, depuis le 1er janvier dernier, notre commune comme toutes celles de la Métropole du Grand-Paris n'a plus la compétence sur l'aménagement de son territoire. Ainsi par exemple, c'est le Territoire Vallée-Sud-Grand-Paris qui décide, organise, finance l'aménagement du quartier Jean-Zay... Demain ce sera le Territoire qui décidera l'aménagement d'Antonypôle... Les élus municipaux n'ont plus ni leur mot à dire ni même le moindre contrôle sur le devenir de ces zones pourtant essentielles pour le devenir de notre commune. Certes, le maire, vice-président du territoire fait croire que c'est toujours lui qui tient la main sur l'aménagement du quartier Jean-Zay, pour lequel il ne rend aucun compte de l'avancement ni au conseil municipal et encore moins aux Antonien(e)s... Quant au projet d'Antonypôle, si le maire en a un, il reste inconnu des citoyens... Pas une ligne de ces projets dans le bulletin municipal, pas une seule réunion d'information pour les Antoniens encore moins de concertation... Les élus du groupe "Antony avec vous", pour certains déplorant les conséquences de la loi, ont demandé que le maire rende compte de l'avancement de ces projets d'aménagement dans le bulletin municipal et organise l'information de son conseil municipal et la concertation avec les Antoniens(e)s.



Jean-Marc FEUILLADE

Votre soutien financier à Agora est bienvenu.

Adressez vos dons à Citoyens à Antony,
7 ter rue Pasteur - Antony